



Poteau de soutien de la maison voisine dans notre terrain

Par **Anne Atlas**, le **27/01/2017** à **08:55**

Bonjour, nous avons acheté une maison il y a un an et demi. La maison voisine a subi des dommages lors d'un épisode de canicule, elle est actuellement en péril et inhabitée (en vente par les héritiers). Elle est soutenue par des poteaux (étais) en bois qui sont dans notre terrain. (Ils étaient déjà installé lors de l'achat de notre maison)

Lors de l'achat de notre maison, les héritiers qui cherchent à vendre la maison nous avaient annoncé être sous compromis. Ils ont également déposé un permis de démolir, mais depuis 1 an et demi, pas d'évolution.

Aujourd'hui nous aimerions pouvoir terminer l'aménagement du terrain mais nous sommes gênés par ces poteaux. Quels sont nos recours? quelles sont les obligations des voisins?

Merci par avance..